



Association des Professeurs de Mathématiques  
de l'Enseignement Public  
26 rue Duméril 75013 PARIS



Société Mathématique de France  
11 rue Pierre et Marie Curie  
75231 Paris Cedex 05

A Monsieur Luc Chatel,  
Ministre de l'Education Nationale,  
110 rue de Grenelle,  
75007 PARIS

A Paris, le 22 juin 2011,

Monsieur le Ministre,

Nous venons d'apprendre votre décision de ne pas prendre en compte l'exercice de probabilités dans la correction, suite à la fraude avérée concernant le sujet de mathématiques du baccalauréat, série S.

Compte-tenu de la nature de l'exercice (probabilités) qui est susceptible d'avoir été majoritairement réussi, compte-tenu de l'erreur d'énoncé de l'exercice n° 2 (même si cette erreur n'est pas pénalisante pour les élèves), nous demandons que l'épreuve de mathématiques soit annulée et réorganisée dans les meilleurs délais. Toute autre solution pénaliserait les élèves qui n'ont pas fraudé et qui auront, pour la plupart d'entre eux, réussi l'exercice n°1.

Nous sommes conscients de la difficulté technique d'une organisation extraordinaire pour un nombre si conséquent d'élèves et que la chose ne soit pas aisée. Mais nous pensons que l'équité face à l'épreuve est une condition essentielle dans une discipline majeure comme les mathématiques du baccalauréat scientifique. Nous ne doutons pas que les enseignants mettront tout leur dynamisme pour que les corrections soient réalisées dans les délais prévus.

Il en va de la crédibilité de cet examen, garant du niveau scientifique des jeunes français et auquel tous les français sont particulièrement attachés.

**Eric Barbazo**  
Président de l'APMEP

**Bernard Helffer**  
Président de la SMF